



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MERCREDI 30 AOUT 2023

Présents : Mmes DUREUIL, LOPEZ, MILLAN
MM ASSELINE, BENARD, BOCOGNANO (arrivée à 20h45), DUCLOS, LAIGNEL,
LANDREIN,

Absents/excusés : Mmes DUPREY
MM LECARDONNEL, MEYER

Pouvoirs : Mme CARRASCO donne pouvoir à M. BENARD
Mme BOURDELLES donne pouvoir à M. DUCLOS

Secrétaire de séance : Mme MILLAN

Approbation du procès-verbal du conseil municipal ordinaire du 13 juin 2023 :
le compte-rendu est adopté à l'unanimité des votants (10 voix)

DELIBERATIONS

1. Création de 4 postes d'adjoints techniques pour l'école

Afin d'assurer les services péri-scolaires, M. Le Maire propose la création de 4 postes d'adjoint technique, de catégorie C, à temps non complet, pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} septembre 2023 :

- 1 poste à 3h 30mn par jour scolaire
- 1 poste à 10h30mn par semaine scolaire
- 1 postes à 1h par jour scolaire pour aide aux enfants d'élémentaire pendant le service cantine
- 1 poste à 1h par jour scolaire pour une aide aux devoirs

Après en avoir délibéré, le conseil adopte la création de ces 4 postes et l'inscription au budget les crédits correspondants.

Vote :

- poste à 3h30mn : adoption à l'unanimité des présents et représentés (10 voix)
- poste à 10h30mn : adoption à l'unanimité des présents et représentés (10 voix)
- poste à 1h pour aide à la cantine : adoption à l'unanimité des présents et représentés (10 voix)
- poste à 1h pour aide aux devoirs : 8 voix POUR – 2 abstentions

20h45 : arrivée de M. Bocognano

2. Création d'un poste d'adjoint administratif

Le poste d'adjoint administratif actuellement occupé arrivant à échéance le 31/08/2023, M. Le Maire propose la création d'un poste d'adjoint administratif, de catégorie C, à temps non complet, à raison de 10heures 30 minutes par semaine, pour une durée de 2 mois, à compter du 1^{er} septembre 2023

Après en avoir délibéré, le conseil adopte la création de ce poste et l'inscription au budget les crédits correspondants.

Vote : 9 voix POUR et 2 abstentions

3. Tarif location salle annexe

Une résidente de Baron a demandé à utiliser une salle communale pour exercer une partie de son activité professionnelle, des cours de gym bien-être le mardi de 18h30 à 20h.

La salle de motricité conviendrait.

Dans la mesure où il s'agit d'une activité professionnelle et non d'une association et afin de couvrir les frais de la commune (chauffage, électricité), le Conseil décide une participation de 30€ par séance.

Vote : 9 voix POUR – 2 abstentions

4. Remboursement de frais

Deux personnes du Conseil Municipal ont dû avancer des frais chez Castorama pour équiper des meubles avec des roulettes. Le montant est d'une part de 71,60 € et d'autre part de 46,40 €.

Il est demandé au Conseil de donner son accord pour que ces personnes soient remboursées de ces frais.

Vote : 9 voix POUR – 2 abstentions

Informations

- Une visite du parc solaire organisée par Enedis est proposée aux élus le 18 septembre.
- Le 8 septembre 2023 à 18h aura lieu une réunion avec les habitants du lotissement du Pré d'Oisy, le lotisseur Creadimm et la mairie pour aborder le sujet de la rétrocession de ce lotissement.
- la sortie du CMJ à l'assemblée nationale qui était prévue le 11 octobre est reportée au 13 mars 2024 avec la visite du Sénat.

La séance est levée à 22 heures 30

Approuvé le 07/09/23

La secrétaire de séance
Isabelle MILLAN



Le Maire
Georges LAIGNEL

